



## Fiche Projet : Permanence de Brive

<b>Intitulé</b>	Participer à l'ouverture de la permanence d'accompagnement de Brive et à son fonctionnement sur l'année 2019. <b>Montant à financer 3700 €</b>
<b>Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Les permanences d'accompagnement</u> : elles se déroulent dans les établissements de santé, ce sont des lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement pour les patients douloureux chroniques et leur entourage. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et à toutes dans toute la France. Les permanences sont assurées par des Patients Experts bénévoles de l'AFVD formés à l'Éducation Thérapeutique. Les permanences sont créées en partenariat avec les professionnels de santé qui les considèrent comme un outil indispensable pour compléter leur prise en charge des patients</li><li>• <u>Le choix de la localisation</u> : l'implantation de l'AFVD dans une nouvelle région répond à sa stratégie de développement sur l'ensemble du territoire national</li><li>• <u>L'équipe médicale d'accueil</u> : CH de Brive</li><li>• <u>Les bénévoles</u> : 2 patients(es) recrutés(es) avec l'aide de l'équipe médicale selon la procédure AFVD, réside à proximité de Brive. A former.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Nombre de patients accueillis</u> : prévision de 30 patients en 2019 avec doublement éventuel de la permanence en 2020</li><li>• <u>Taux de satisfaction des patients</u> : l'évaluation menée sur les autres permanences fait ressortir un taux de 90 % de satisfaction</li><li>• <u>Partenariat avec l'équipe médicale</u> : l'équipe communique sur la présence de l'AFVD, la bénévole rend compte de son action et participe aux réunions auxquelles elle est conviée.</li></ul>
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>La création de la permanence</u> : réunion de travail avec l'équipe médicale et la bénévole impliquant le déplacement de la Directrice de l'AFVD <b>200 €</b></li><li>• <u>La formation de 2 Patients Experts</u><ul style="list-style-type: none"><li>✓ La formation théorique (40 h en formation hybride) et déplacement <b>2500 €</b></li><li>✓ La formation pratique (sous forme de parrainage par un patient expert chevronné animant une permanence dans une autre</li></ul></li></ul>

	<p>région, 2 déplacements) <b>700 €</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Frais de fonctionnement</u> (documentation, envois postaux, frais de secrétariat, remboursement des frais de déplacements de la bénévole) <b>300 €</b></li></ul>
--	---